



## PARIS / ILE DE FRANCE

### Nautisme: La Plaisance se mobilise pour les espaces marins

La Confédération du Nautisme et de la Plaisance a été lancée le 27 octobre. Son équipe dirigeante compte 21 membres dont - Yves LYON-CAEN, Président - Président de la Fédération des industries nautiques, - Serge PALLARES, Vice-Président - Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance, - Jean KIFFER, Vice-Président et Secrétaire - Président de l'Alliance Française pour la Promotion de la Pêche Plaisance (FNPPSE, FFPM, FCSMP) - AF3P, - Jean KERHOAS, Vice-Président et Trésorier - Vice-Président de la Fédération Française de Voile. La Confédération souhaite désormais faire entendre sa voix dans les domaines qui intéressent plus particulièrement le partage, les usages, la gestion et la mise en valeur des espaces marins, lacustres et fluviaux. Elle s'est donné trois axes pour 2015/16 - Contribuer à la valorisation

des espaces marins dans le respect de la liberté des pratiques et des usages nautiques, en devenant un acteur reconnu du développement durable - Promouvoir durablement les cultures et les pratiques nautiques de chaque territoire - Valoriser les apports économiques et sociaux du nautisme comme composante essentielle de la croissance bleue des territoires. A travers ses membres, répartis en quatre familles reflétant la diversité de la communauté nautique, la confédération représente - 9 millions de plaisanciers (3 millions de pratiquants réguliers dont 900 000 licenciés / 6 millions de pratiquants occasionnels) - 5 000 entreprises - 50 000 salariés - 570 ports de plaisance maritimes, fluviaux et lacustres - Poids économique direct > 5 milliards d'euros. Elle entend s'affirmer comme l'interlocuteur des pouvoirs publics au plan national et européen.